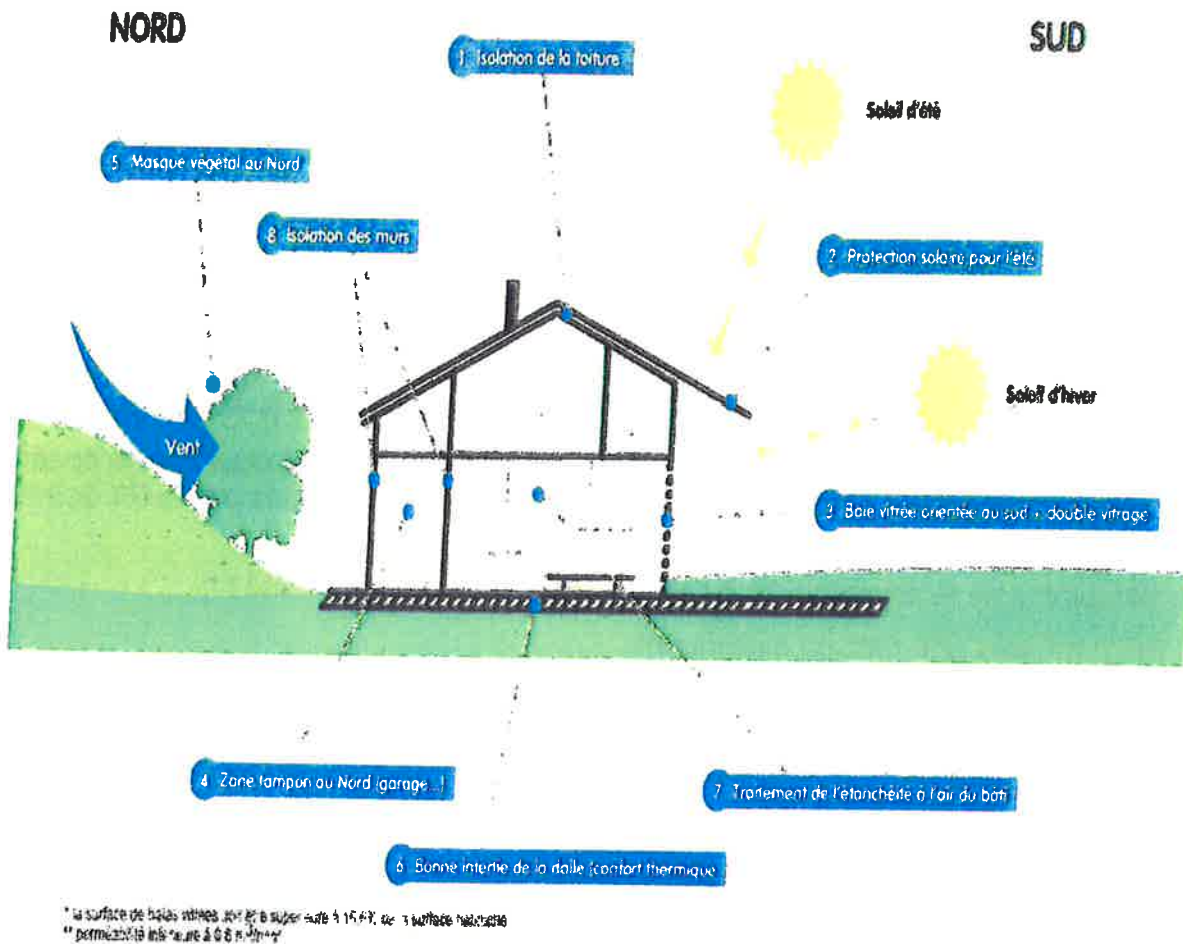


Prescriptions en matière de performance énergétique



Principe de conception d'une maison bioclimatique et BBC

La conception bioclimatique consiste à tirer le meilleur profit de l'énergie solaire, abondante et gratuite. En hiver, le bâtiment doit maximiser la captation de l'énergie solaire, la diffuser et la conserver. Inversement, en été, le bâtiment doit se protéger du rayonnement solaire et évacuer le surplus de chaleur du bâtiment

« Concevoir bioclimatique, c'est composer avec les atouts du lieu et des matériaux, pour parfaire un bâtiment par ailleurs déjà rendu peu déperditif » Source Samuel Courgey

Prescriptions en matière de performance énergétique pour les constructions

1) Le niveau réglementaire minimum pour les constructions qui y sont soumises est celui de la Réglementation Thermique 2012.

Pour les constructions non soumises à la RT 2012, exigences d'un niveau bâtiment basse consommation.

2) Sauf contrainte particulière à justifier, les constructions répondront aux niveaux d'exigence des labels de la RT 2012 (haute et très haute performance énergétique) et le label Effinergie +

exemple:le label Effinergie+

Quand la RT 2012 impose pour les bâtiments neufs d'habitation une consommation d'énergie primaire inférieure ou égale à **60 kWhep/m².an** (zone de Lons le saunier), le label Effinergie + exige une réduction de 20% des consommations conventionnelles d'énergie primaire (Cep) sur les 5 usages (chauffage, refroidissement, ECS, auxiliaires, éclairage), établissant ainsi son critère de consommation moyenne à **48 kWhep/m².an**.

Le Label Effinergie + requiert également un Bbio (le besoin bioclimatique soit le coefficient d'efficacité énergétique du bâtiment) inférieur de 20% au Bbio imposé par la RT 2012, et ce pour tous les types de bâtiments.

Le renforcement de la perméabilité à l'air doit être également respecté :

- 0.4 m³/h.m² pour une maison individuelle
- 0.8 m³/h.m² pour un logement collectif

La mesure d'étanchéité à l'air du bâtiment est obligatoire pour tous les bâtiments tertiaires de moins de 3000 m².

3) D'autre part, sans attendre l'échéance réglementaire de la RT 2020, les bâtiments à énergie positive (BEPOS) seront promus notamment en maîtrise d'ouvrage publique.

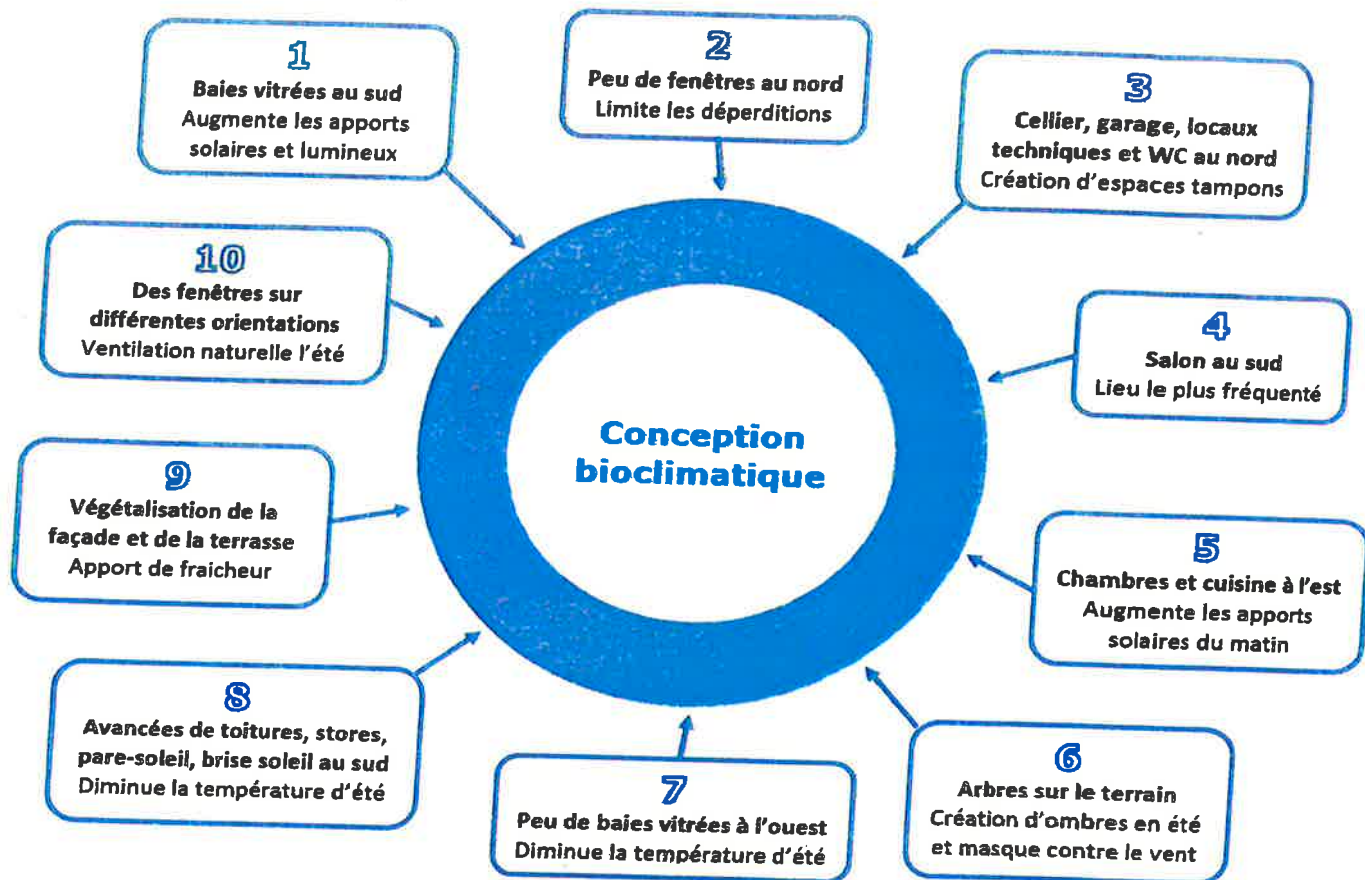
Niveau d'exigence BEPOS

Pour toute construction publique une forte volonté de réduire la consommation énergétique des bâtiments sera impulsée.. Concrètement un bâtiment à énergie positive produira plus d'énergie qu'il n'en consomme. Un tel bâtiment autosuffisant présentera les caractéristiques suivantes :

- une consommation de chauffage qui ne doit pas dépasser 12 kWhep/m².an,
- la consommation totale d'énergie primaire (éclairage, chauffage, eau chaude sanitaire, tous appareils électriques de tous usages) du **BEPOS** doit être inférieure à 100 kWhep/m².an.
- une production d'énergie qui couvre totalement les 5 usages (éclairage, chauffage, climatisation, ECS, auxiliaires), allant jusqu'à dégager un excédent. Cette production d'énergie pourrait être d'origine photovoltaïque ou par micro-cogénérateur.

À partir de 2020, le bâtiment à énergie positive sera rendu obligatoire pour les nouvelles constructions.

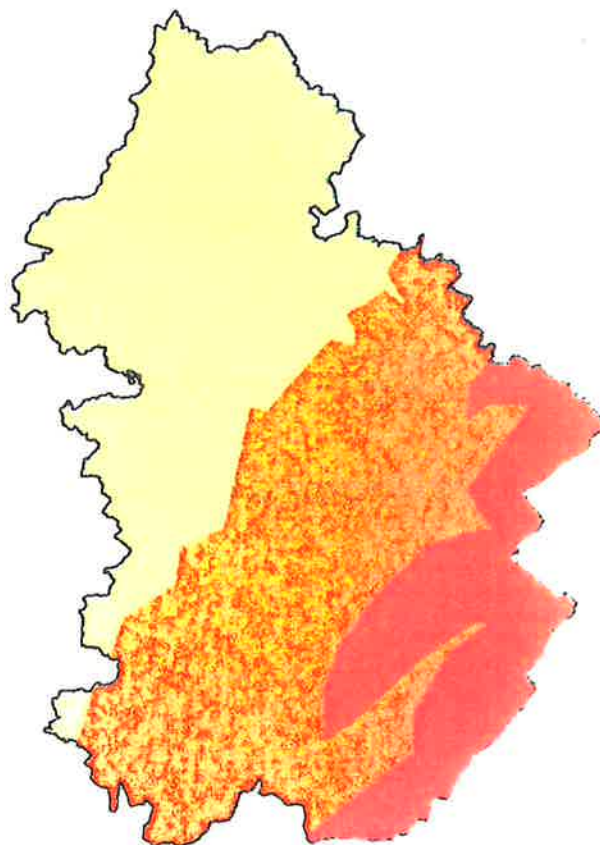
La **RT2020** vise à faire face à la transition énergétique.



Recommandations pour une conception bioclimatique optimale d'une maison

Consommation d'énergie primaire RT 2012= 50 kWhep/m².an.(a+b)
pour le Jura

Coefficient a zone climatique H1c pour le Jura	Coefficient b d'altitude	<u>Cep pondérée pour le Jura</u> Cep =50 (a+b)
1,2	altitude ≤ 400m b=0	60 kWhep/m ² .an
1,2	400m<altitude≤800m b=0,1	65 kWhep/m ² .an
1,2	altitude > 800m b=0,2	70 kWhep/m ² .an



Consommation d'énergie primaire RT 2012

- 60 kWhep/m².an
- 65 kWhep/m².an
- 70 kWhep/m².an

Etiquettes des consommations d'énergie primaire sans pondération climatique et altimétrique

